



Publié 1984-07-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Tuyauterie — Définition de la pression nominale AMENDEMENT 1

*Pipe components — Definition of nominal pressure
Amendment 1*

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 7268-1983 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 5, *Tuyauteries en métaux ferreux et raccords métalliques*. Il a été soumis directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 6.11.2, partie 1 des *Directives pour les travaux techniques de l'ISO*.

Page 1

Chapitre 2 Définition

Remplacer le texte par le suivant :

pression nominale (PN) : Désignation numérique exprimée par un nombre arrondi utilisé à des fins de références.

Tous les équipements de même diamètre nominal (DN) désignés par le même numéro de PN doivent avoir des dimensions de raccordement compatibles.

NOTES

- 1 La pression maximale admissible dépend des matériaux, de la conception de l'élément et des températures en service, elle devrait être choisie dans les tableaux de relations pression/température figurant dans les normes appropriées.
 - 2 Elle est désignée par PN suivi par le numéro de référence approprié.
-

Pour plus d'infos, merci de nous contacter.

Association Sénégalaise de Normalisation

4 Avenue Jean Jaurès, Immeuble El Hadj Omar DIA, 6 ème Etage
Dakar - SENEGAL

Tel: +221 33 829 58 25

Email: asn@asn.sn